

Création de la Municipalité Régionale du Grand Tracadie-Sheila

La présente feuille de renseignements vise à vous donner un bref aperçu de votre nouvelle administration locale.

Coup d'œil sur la nouvelle municipalité régionale du Grand Tracadie-Sheila

- ♦ Le Grand Tracadie-Sheila (GTS) résulte d'un partenariat entre 20 districts de services locaux (18 DSL complets et une partie de deux autres DSL) et la Ville de Tracadie-Sheila. Il s'agit de la première administration municipale du genre dans la province.
- ♦ Le GTS comptera huit quartiers (six ruraux et deux urbains) de vote et sera représenté par un conseil formé d'un maire et de dix conseillers élus par les résidents. Un conseiller sera élu dans chacun des quartiers ruraux et deux conseillers chacun dans les quartiers urbains.
- ♦ Une fois constituée, votre municipalité régionale, avec plus de 16 000 résidents, fera partie des 10 administrations locales les plus peuplées de la province.

Les résidents et le conseil ont voté « oui » — voici ce qui s'en vient

Depuis le plébiscite tenu en décembre 2013, des efforts considérables sont déployés pour établir officiellement la nouvelle municipalité régionale du Grand Tracadie-Sheila. Voici les événements d'intérêt à venir et les dates à retenir :

- ♦ Le gouvernement s'emploie actuellement à établir la municipalité régionale du GTS sur le plan juridique, en vertu de la Loi sur les municipalités. Un nouveau règlement devrait être approuvé en mars 2014.

Deux **séances d'information publique** auront lieu dans votre communauté pour parler de ce qu'est une municipalité régionale, discuter des rôles et des responsabilités du conseil et encourager les résidents à poser leur candidature au conseil. La première séance aura lieu **le 12 mars à la Polyvalente W.-A. Losier (585, rue de l'Église) à 19 h 00** et la deuxième aura lieu **le 19 mars 2014 à 19 h 00 à la salle des Chevaliers de Colomb de Pont-Landry (5520, route 160)**. Les résidents du GTS sont encouragés à assister à une des séances d'information.

- ♦ La période de mise en candidature pour les résidents admissibles du GTS qui veulent devenir membres du conseil aura lieu du 29 mars au 17 avril 2014.
- ♦ Le 12 mai 2014, les résidents du GTS éliront le tout premier conseil de leur municipalité régionale dans le cadre d'élections municipales.
- ♦ L'assermentation du conseil nouvellement élu, la première réunion du conseil, la nomination d'un greffier et la cérémonie d'inauguration sont prévues le 26 mai dans le GTS.
- ♦ La constitution officielle de la communauté rurale du GTS aura lieu le 1er juillet 2014. À cette date, le conseil nouvellement élu prendra officiellement la direction des affaires de la communauté.

La période entre le jour de l'élection (le 12 mai) et le jour de la constitution (le 1er juillet) est une période de transition qui permet aux membres du nouveau conseil de se familiariser avec leurs rôles et leurs responsabilités. Pendant ce temps, l'ancien conseil de Tracadie-Sheila continuera à représenter la ville, avec des pouvoirs limités (les décisions importantes devront attendre et seront prises par le nouveau conseil). De même, les DSL pourront continuer à compter sur l'aide du gestionnaire des services locaux de la région.

Le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux (MEGL) est résolu à vous aider pour faciliter la transition vers une municipalité régionale. Pour toute question, communiquez avec André Sonier, le gestionnaire des services locaux de votre région au MEGL, au 394-3868.